

La ville du Blanc-Mesnil recrute Pour les centres municipaux de santé un « Masseur-kinésithérapeute » (H/F)

MISSIONS

Effectuer sur prescription médicale des actes de gymnastique médicale, de massage, de rééducation fonctionnelle et motrice, qui ont pour but de prévenir l'altération des capacités fonctionnelles, de concourir à leur maintien et lorsqu'elles sont altérées, de les rétablir ou d'y suppléer.

ACTIVITES

Evaluation

- Evaluer le handicap, le traumatisme et les potentiels fonctionnels du patient
- Formaliser le projet kinésithérapique
- Informer le patient du projet de soins individualisé

Programme individualisé

- Réaliser des massages manuels ou à l'aide d'appareils dédiés
- Sélectionner et faire exécuter des mouvements de gymnastique médicale appropriés
- Vérifier le déroulement et l'enchaînement des mouvements et corriger les mauvaises attitudes
- Evaluer la qualité des pratiques et des résultats des actions de kinésithérapie
- Définir un programme d'exercices permettant l'automatisation progressive

Organisation générale des établissements

- Recevoir les patients dans le cadre du temps contractuel (hors urgences) et selon la périodicité convenue avec la direction
- Optimiser les présences des usagers pour répondre au mieux aux besoins des patients (Agenda)
- Etre le référent auprès de la direction concernant l'évolution des pratiques en kinésithérapie
- Intervenir dans le cadre d'une prise en charge interdisciplinaire
- Instruire régulièrement le dossier médical dématérialisé, bilan, notes, ajout de documents
- Assurer quotidiennement la cotation, la validation des actes et toutes autres démarches en lien avec son activité
- Participer à l'analyse des moyens nécessaires à l'exercice de son activité, dont l'homologation des matériels utilisés et le suivi des fournitures

COMPETENCES

- Connaissance de la physiologie et l'anatomie
- Connaissance des pathologies cardio-respiratoires, neurologiques, traumatologiques...
- Maîtriser les techniques de massage, d'appareillage, kinésithérapie respiratoire, manipulation douce
- Savoir actualiser ses connaissances
- Sens de l'organisation
- Savoir orienter et conseiller le patient dans le parcours de soins
- Savoir assurer l'ensemble des transmissions nécessaire au suivi du patient
- Savoir utiliser les progiciels dédiés à l'enregistrement des données du suivi, intégrer tous documents nécessaires à la tenue des dossiers patients
- Tenir à jour et optimiser son agenda
- Sens du travail en équipe

- Discrétion
- Capacité à s'inscrire dans un travail pluridisciplinaire

CONDITIONS D'EXERCICE

- Être titulaire du diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute
- Être titulaire d'une carte CPS

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Lieux d'affectation multiples
- Ouverture du service le samedi
- Amplitudes horaires 8h30 à 19h30
- Déplacements dans le cadre des activités

CADRE STATUTAIRE

Cadre d'emplois des masseurs-kiné

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Directeur des centres municipaux de santé